



*Dépêche 63/04*

**Flash infos : en direct du groupe de travail Renseignement**

**Seul point évoqué pour la matinée : les SRE**

- 1 SRE implanté dans toutes les directions régionales ;
- exception : aéroports parisiens Orly et Roissy ;
- organisation suivante pour l'Île de France :
  - 1 SRE à Paris
  - 1 SRE à Paris-Est
  - 1 SRE à Paris-Ouest
  - suppression de la CICOP
- dispositif maintenu en l'état aux Antilles ;
- suppression de l'échelon d'enquêtes de Belfort.

**Accompagnement social**

- priorité absolue aux enquêteurs des Cerdoc pour être affectés dans les SRE ;
- priorité sur l'interrégion des enquêteurs DED (SRE de l'interrégion) ;
- pour régler les surnombres éventuels, possibilité de permutation entre les SRE de l'interrégion.

Le compte-rendu à venir donnera plus d'informations sur ce thème et les autres points non traités ce matin.

Paris, le 9 novembre 2004